

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada
à l'Ambassadeur de France*

Ottawa, le 19 décembre 1983

Note N° ETT-2779

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence, N° 64/AL-AE en date du 25 novembre 1983, relative à un arrangement administratif entre le Centre de contrôle de Gander et la Tour de contrôle de Saint-Pierre.

J'ai en outre l'honneur de vous informer que les propositions contenues dans votre Note agréent au Gouvernement du Canada et de confirmer que votre Note et la présente réponse, dont les textes français et anglais font également foi, constituent un Accord entre nos deux Gouvernements, lequel entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma plus haute considération.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
ALLAN J. MACEACHEN

Son Excellence Jean Béliard,
Ambassadeur de France,
Ottawa.